

DISPOSITIFS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU LYCÉE

2015-2016

LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR



SOMMAIRE

Les 3 principes de l'éducation artistique et culturelle	p. 2
Artistes plasticiens au lycée	p. 3
Lycéens et apprentis au cinéma	p. 4
Musiques actuelles au lycée	p. 5
Lycéens et apprentis au spectacle vivant	p. 6
Architecture et Patrimoine : regards de lycéens et apprentis	p. 7
Pour une bonne organisation	p. 8

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, MOTEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL...

EST BASÉE SUR 3 PRINCIPES :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels

La Région initie et soutient des dispositifs d'éducation artistique et culturelle pour les lycéens et apprentis, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat.

L'objectif de ces dispositifs est de susciter la curiosité des élèves et de leur donner envie d'aller voir plus loin, tant pendant leur scolarité que tout au long de leur vie d'adulte.

Cette démarche permet également de soutenir des structures culturelles implantées sur le territoire dans la mise en œuvre de 5 dispositifs :

- Artistes plasticiens au lycée
- Lycéens et apprentis au cinéma
- Musiques actuelles au lycée
- Lycéens et apprentis au spectacle vivant
- Architecture et Patrimoine : regards de lycéens et apprentis



ARTISTES PLASTICIENS AU LYCÉE

« Artistes plasticiens au lycée » vise à porter le regard des élèves et apprentis francs-comtois sur la création contemporaine, tout en faisant entrer cette dernière en résonance avec les collections muséales. Une résidence d'artiste se déroule dans l'établissement et les élèves bénéficient en outre d'une visite dans un musée ou centre d'art contemporain.

Dispositif coordonné par Juste Ici et CRAC - Le 19.

PROJETS ET ARTISTES PROPOSÉS EN 2015-2016

- Association Juste Ici : ESCIF
- CRAC - Le 19 : Thierry Liégeois

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ? DATES POUR CANDIDATER

Les projets de résidence sont proposés par des structures travaillant dans le domaine des arts plastiques. Ils diffèrent selon l'implantation géographique des établissements.

- La Région envoie un courrier d'information aux chefs d'établissements **au printemps**
- Candidature des établissements **avant l'été**
- Mise en place opérationnelle avec les coordinateurs **à l'automne**
- Déroulé des résidences **entre janvier et juin**

CONTACTS

Région Franche-Comté :

Marina Courtois - Service Jeunesse :
jeunesse@franche-comte.fr - 03 81 61 61 84

Coordination :

Association Juste Ici (établissements du Jura, de Besançon, du Haut-Doubs, de Gray et Rioz) :
contact@bien-urbain.fr - 06 32 41 46 94

Le 19 - Centre Régional d'Art Contemporain (établissements de l'Aire urbaine Belfort, Montbéliard, Vesoul, Héricourt, Delle, Lure et Luxeuil-les-Bains) :
action.culturelle19@gmail.com - 03 81 94 43 58



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

« Lycéens et apprentis au cinéma » offre une initiation à la culture cinématographique aux lycéens et apprentis. Au cours d'une année scolaire, 4 films en salle sont proposés. Les élèves bénéficient en outre d'actions complémentaires : rencontres avec des artistes et des techniciens, ateliers thématiques, etc.

Dispositif coordonné par Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon.

FILMS 2015/2016

- *Les Yeux sans visage*, Georges Franju
- *L'Homme qui tua Liberty Valance*, John Ford
- *Deep end*, Jerzy Skolimowski
- *Une Séparation*, Asghar Farhadi



SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES

Mégarama Lumina (Audincourt), Le Stella (Baume-les-Dames), Cinéma Pathé (Belfort), Cinéma Victor Hugo et Les 2 Scènes - au Kursaal et à l'Espace (Besançon), Les 3 Républiques (Champagnole), La halle des 5 fontaines (Delle), Le Studio et les Tanneurs (Dole), Cinémavia (Gray), Médiathèque des 4 C (Lons le Saunier), Espace Méliès (Lure), Le Molière (Luxeuil-les-Bains), Cinéma François Truffaut (Moirans-en-Montagne), Le Colisée (Montbéliard), Cinéma Casino (Morez), L'Atalante (Morteau), Ciné Comté (Poligny), Cinéma Olympia (Pontarlier), La Maison du Peuple (Saint-Claude), Cinéma Majestic et Espace Villon (Vesoul), réseau itinérant Ecran Mobile.

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ? DATES POUR CANDIDATER

- Choix des 3 films **au printemps** (4 ou 5 films proposés)
- Inscription **à la rentrée** auprès du coordinateur
- Films projetés **entre octobre et juin**
- Actions complémentaires tout au long de l'année

CONTACTS

Région Franche-Comté : Marina Courtois - Service Jeunesse :
jeunesse@franche-comte.fr - 0381 61 61 84

Les 2 Scènes, Scène nationale de Besançon : Marc Frelin :
marc.frelin@les2scenes.fr - 0381 51 03 12

MUSIQUES ACTUELLES AU LYCÉE

« Musiques actuelles au lycée » sensibilise les jeunes lycéens et apprentis francs-comtois à la musique actuelle dans toute sa diversité et leur ouvre les portes des lieux de diffusion de musiques actuelles proches de leur bassin de vie. Les élèves assistent à des concerts programmés spécialement pour eux et échangent avec les artistes à leur sortie de scène. Ils peuvent également bénéficier d'ateliers en classe animés par l'artiste.

Dispositif coordonné par les Jeunesses Musicales de France (JMFrance).

ARTISTE PROGRAMMÉ EN 2015/2016

L'artiste choisi sera connu en juin 2015.

ARTISTES PROGRAMMÉS LORS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

Mesparrow, Patrice Kalla, Yas and the Lightmotiv, Coming soon...

SALLES DE MUSIQUES ACTUELLES PARTENAIRES

La Poudrière (Belfort), La Rodia (Besançon), Le Moulin de Brainans, Le Moloco (Pays de Montbéliard), Echo System (Scey sur Saône).

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF? DATES POUR CANDIDATER

- Choix de l'artiste en **mai/juin 2015**
- Inscription **à la rentrée** auprès du coordinateur
- Concerts/rencontres en **mars 2016**
- Ateliers avec l'artiste **janvier/février 2016**



CONTACTS

Région Franche-Comté : Marina Courtois - Service Jeunesse :
jeunesse@franche-comte.fr - 03 81 61 61 84

JMFrance : Héloïse Jori-Lazzarini :
hjori-lazzarini@jmfrance.org - 03 81 53 17 15

LYCÉENS ET APPRENTIS AU SPECTACLE VIVANT

« Lycéens et apprentis au spectacle vivant » porte le regard des élèves et apprentis francs-comtois sur la création théâtrale, tout en leur permettant de découvrir et de se familiariser avec les lieux de diffusion de spectacle vivant. Des petites formes théâtrales (extrait d'une pièce jouée par des comédiens professionnels devant les élèves dans les établissements dans trois mises en scènes différentes) sont complétées par une sortie dans un lieu de diffusion.

Dispositif coordonné par Côté Cour.

PETITE FORME

Que dans le même instant, extrait du Misanthrope de Molière (Acte II/scène 1).
Création du Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté.

STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES

Le CDN Besançon Franche-Comté, les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon, le Granit - Scène nationale de Belfort, MA Scène nationale - Pays de Montbéliard, Les Scènes du Jura - Scène nationale, le Théâtre Edwige Feuillère - Scène conventionnée à Vesoul.

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ? DATES POUR CANDIDATER

- Envoi de l'appel et réception des candidatures **au printemps**
- Choix des spectacles proposés, calendrier des sorties et planning de tournée de la « petite forme » **avant l'été**
- Réunion d'information aux équipes enseignantes **à la rentrée**
- Tournée de la « petite forme » dans les établissements du **16 novembre au 4 décembre 2015**
- Spectacles en salles tout au long de l'année



CONTACTS

Région Franche-Comté : Marina Courtois - Service Jeunesse :
jeunesse@franche-comte.fr - 03 81 61 61 84

Côté Cour : Jean-Noël Matray :
cotecour@wanadoo.fr - 03 84 35 12 00

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : REGARDS DE LYCÉENS ET APPRENTIS

« Architecture et patrimoine, regards de Lycéens et apprentis » a pour vocation de rendre les élèves sensibles à leur cadre de vie (lycée et quartier) par l'observation, l'exploration, la description, la comparaison, l'enquête et la création.

Dispositif coordonné par le CAUE du Doubs.

ÉTAPES

- Un temps de formation pour les enseignants, à partir du travail de recherche mené par le service Inventaire et Patrimoine, en lien avec le Rectorat
- Des ateliers avec les classes concernées, en fonction des spécificités de chaque établissement retenu (formes urbaines, rapport au site, évolution du lieu, œuvre du 1 % artistique) et d'une approche artistique (photographe, écrivain, vidéaste, etc)
- Une visite d'une création contemporaine
- Une restitution dans l'établissement, ouverte à tous (élèves, équipes pédagogiques, de direction, habitants du quartier) afin de mettre en valeur le travail fait par les classes concernées pendant les ateliers (exposition, installation, projection...) et transmettre leur observation et ressenti sous la forme d'une création

COMMENT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ? DATES POUR CANDIDATER

- Courrier d'information et dépôt des candidatures **au printemps 2015**
- Définition détaillée du projet **à l'automne 2015**
- Ateliers et visites **entre l'automne 2015 et le printemps 2016**

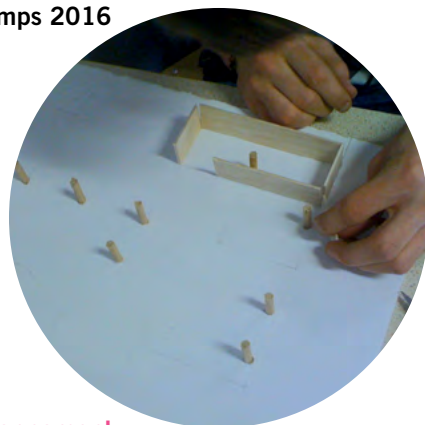
CONTACTS

Région Franche-Comté :

Marina Courtois - Service Jeunesse :
jeunesse@franche-comte.fr - 03 81 61 61 84

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Doubs :

Karine Terral : caue25-sensibilisation@wanadoo.fr - 03 81 82 71 14



Pour une bonne organisation

Les coordinateurs de chaque dispositif s'occupent de la programmation artistique et de la logistique attenante aux actions. Ils assurent notamment le lien entre les établissements et les structures culturelles ou artistes qui interviennent avec les élèves.

Les structures culturelles accueillent les élèves et peuvent également, selon les dispositifs, proposer des échanges, visites, ateliers de médiation...

Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement des dispositifs, les établissements sont tenus d'assister aux projections, visites, concerts et spectacles proposés. Il est impératif de prévenir les structures partenaires et les coordinateurs concernés pour chaque désistement éventuel.